

Les 20 et 21 novembre à Créteil

L'ÉCOLE À L'ÉPREUVE DU LIBÉRALISME

modalités d'inscription au verso

SUD Éducation est un syndicat de conviction et de lutte qui accorde une place toute particulière à l'unité et à la solidarité des travailleurs qui se battent pour une société plus juste. Nous défendons bien sûr les intérêts individuels et immédiats des personnels. Mais SUD éducation n'est pas un syndicat corporatiste et de service qui s'en contente.

Aussi, régulièrement, nous vous proposons de prendre un moment pour réfléchir, contextualiser et comprendre ce qui se joue à l'échelle globale. C'est dans cet esprit que nous invitons Nico Hirtt pour qu'il nous explique l'évolution commune des systèmes éducatifs européens et réfléchir avec lui autour des problématiques actuelles comme l'école sous la pression de l'OCDE, les compétences à l'école, le rapport STAR et l'enquête PISA.

En effet, derrière « l'alternance » et les déclarations politiques, les décisions qui nous touchent obéissent à un rapport de

forces largement favorable aux milieux économiques qui, depuis 30 ans, remettent en cause ce que les travailleurs avaient conquis par leurs luttes. C'est aussi pourquoi nous invitons des membres de Solidaires et d'ATTAC pour comprendre les enjeux du TAFTA, accord de libre-échange et d'investissement, négocié dans la plus grande opacité entre l'Union européenne et les États-Unis, qui est une attaque contre les services publics et les droits des salariés. S'il est adopté, il consacrera la domination des multinationales sur nos sociétés, au détriment des citoyen-ne-s et de la démocratie

Aujourd'hui, il est plus qu'urgent que chacun de nous mesure ce qui se joue, tant dans le démantèlement de l'enseignement que dans la libéralisation du commerce international et que nous fassions jouer à nouveau l'unité et la solidarité pour reprendre le chemin des luttes et inverser le rapport de forces.

Programme

Jeudi 20 novembre (salle 1-3-4)

- 9h-9h30 : accueil et présentation du stage
- 9h30-10h45 : intervention de **Nico Hirtt : L'école sous la pression de l'OCDE**
- 10h45- 11h00 : pause
- 11h-12h : **Débat** entre les stagiaires et Nico Hirtt
- 12h-14h: **Repas partagé : apportez vos spécialités !**
- 14h-15h15: intervention de **Nico Hirtt : «Compétences à l'école : travailleurs flexibles ou citoyens critiques ?»**
- 15h15- 15h30 : pause
- 15h30-16h30 : **Débat** entre les stagiaires et Nico Hirtt



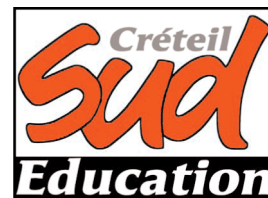
Vendredi 21 novembre (salle 1-3-4)

- 9h-9h15 : accueil
- 9h15-10h45 : intervention de **Nico Hirtt sur le rapport STAR et PISA**
- 10h45- 11h : pause
- 11h-12h : **Débat** entre les stagiaires et Nico Hirtt
- 12h-14h: **Repas partagé : apportez vos spécialités !**
- 14h-15h15 : intervention de membres de Solidaires et d'ATTAC sur l'accord commercial trans-atlantique TAFTA
- 15h15- 15h30 : pause
- 15h30-16h30 : **Débat** entre les stagiaires et les intervenant-e-s de Solidaires et d'ATTAC

QUAND ? Les 20 et 21 novembre

Où ? Maison des syndicats de Créteil, 11/13 rue des Archives, M° Créteil Préfecture
COMMENT ? -> Demande administrative avant le 20 octobre par voie hiérarchique
(voir modèle au verso)

L'ÉCOLE A L'ÉPREUVE DU LIBÉRALISME



Intervenant-e-s

→ **Nico Hirtt** est enseignant et universitaire en Belgique. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'école et les systèmes éducatifs européens. Il est le fondateur de l'APED (Appel pour une école démocratique), rédacteur en chef de la revue trimestrielle "L'école démocratique" et contributeur au "Monde diplomatique".

→ Plus d'informations sur les travaux de Nico Hirtt :

visiter le site de l'APED : <http://www.skolo.org/>

→ A consulter également , **PISA : France et Belgique, champions de l'inégalité** : l'analyse faite par Nico Hirtt des derniers résultats de l'enquête PISA. Lire ici :

http://www.skolo.org/IMG/pdf/dossier_pisa_fr.pdf

→ Des membres de Solidaires et d'ATTAC

QUAND ? Les 20 et 21 novembre

Où ? Maison des syndicats de Créteil, 11/13 rue des Archives, M° Créteil Préfecture

COMMENT ? → Demande administrative avant le 20 octobre par voie hiérarchique (voir modèle ci-dessous)

Sitographie

<http://www.sudeduccreteil.org/>

<http://www.sudeducation.org/>

<http://www.skolo.org/>

<http://www.solidaires.org/>

<http://www.solidaires.org/article48842.html>

<https://france.attac.org/>

<http://www.collectifstoptafta.org/>

Comment s'inscrire ?

→ En prévenant Sud Éducation Créteil de votre participation.

→ En adressant une **demande écrite de congé pour formation syndicale** au chef d'établissement dans le secondaire, au président d'université dans le supérieur, au DASEN dans le primaire, au président de la collectivité pour les ATEE. Selon le modèle suivant (à recopier), **au moins un mois avant la date du stage, au plus tard le 20 octobre.**



Àle.....

Mme/M. la Rectrice

Ou Mme/M. le Président du Conseil Général/Régional
s/c du chef d'établissement

Ou Mme/M. le/la DASEN
s/c de l'IEN

Mme/M.(Prénom, NOM, fonction, affectation)
demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera les 20 et 21 novembre 2014 à Créteil sous l'égide du CEFI-Solidaires, 144, Bd de la Vilette, 75019 Paris.

Signature

Se former ? Un droit !

Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiqué ou non, peut bénéficier de **12 jours de formation syndicale par an**, fractionnable à volonté (une journée minimum), sans aucun retrait de salaire.

La demande doit être faite, au plus tard, un mois avant le stage, par voie hiérarchique, auprès de l'autorité compétente (Recteur, DASEN...)

A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé. Les décisions exceptionnelles qui le refusent doivent être motivées par des nécessités de fonctionnement du service et communiquées avec le motif à la commission administrative paritaire qui suit. **L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni d'information sur l'objet de ce stage.**

N'oubliez pas de prévenir SUD Education Créteil de votre participation

✉ contact@sudeduccreteil.org ou ☎ 01 43 77 33 59

Date limite de demande à la hiérarchie : le 20 octobre